

CIRCULAIRE RETAILLEAU, ENCORE MOINS D'HUMANITÉ, ENCORE PLUS DE MISÈRE, DE PRÉCARITÉ, DE SOUFFRANCES

Cette nouvelle circulaire vient dans le prolongement d'une campagne de désinformation qui notamment :

- assimile immigration et délinquance par l'utilisation sordide de faits divers alors que, d'après les chiffres du ministère de l'Intérieur sur 7,3% des obligations de quitter le territoire (OQTF) moins de 2% ont pour origine une condamnation pénale ;
- met en avant le nombre d'OQTF exécutées (avec une évaluation fantaisiste, 7% ou 20% selon les jours et les ministres qui s'expriment) alors que le premier problème est le nombre d'OQTF bien supérieurs à celui de nos voisins européens et le fait que beaucoup sont sans fondement. D'après les statistiques européennes (Eurostat), si l'on compare le nombre de demandes d'asile et le nombre d'expulsions effectuées, la France expulse presque deux fois plus que l'Espagne et trois fois plus que l'Allemagne ;
- passe sous silence la situation tragique de beaucoup d'étrangers en France, familles séparées quand l'un des parents n'obtient pas de titre de séjour, personnes travaillant depuis des années, contraintes de vivre dans la clandestinité, enfants qui ne connaissent pas d'autres pays que la France expulsés ou vivant en permanence la peur au ventre d'être contrôlés, femmes victimes de violences renvoyées vers leurs bourreaux... ;
- ne parle pas de l'avenir compromis des jeunes intégrés depuis plusieurs années dans les formations générales ou professionnelles.

Le ministre Retailleau nous avait habitués à flatter racisme et xénophobie, sa circulaire ne va faire que renforcer une politique qui ne fonctionne pas, augmenter la misère, la précarité et les souffrances humaines. Elle donne consigne aux préfets :

- de réduire toutes les régularisations pour motifs humanitaires, familiaux. Il faudra, pour des familles avec enfants ou pour des salariés en situation irrégulière attendre sept ans pour sortir de la clandestinité à condition de ne jamais avoir fait l'objet d'un refus lors d'une tentative précédente (ce qui revient à encourager cette clandestinité et les situations d'exploitation et de précarité qui en découlent) ;
- d'appliquer avec rigueur les exigences de la loi Darmanin concernant le niveau de langue française exigé, validé par un diplôme ou une certification, absurdité qui demande de remplir toute sorte de critères « d'intégration » sans en avoir les moyens ;
- de rendre encore plus difficile la régularisation par le travail. Alors que la situation actuelle est déjà un non-sens, imposant à des personnes qui

LDH
Fondée en 1898



travaillent de prouver avoir travaillé sans en avoir le droit afin de pouvoir être régularisées, cette nouvelle circulaire va encore allonger la durée nécessaire de travail irrégulier pour pouvoir espérer une régularisation, et cela sans avoir été un jour destinataire d'une OQTF. Qui osera dans ces conditions demander une régularisation, alors en plus qu'un refus de régularisation par le préfet entraînera automatiquement une OQTF !

Pourtant, tout le monde sait bien qu'aujourd'hui bien des maisons ne seraient pas bâties, bien des personnes âgées assistées, bien des secteurs comme l'hôtellerie-restauration auraient du mal à fonctionner sans les « sans-papiers ». Ces mesures sont une absurdité économique et sociale à l'inverse de ce que réclament les organisations syndicales comme de nombreux employeurs ;

- de briser encore plus de vies en expulsant pour menaces à l'ordre public, critère très vague et discrétionnaire. En plus du caractère plus que critiquable de la double peine pour des faits mineurs comme un vol de vêtement par un jeune dans la misère, nous sommes dans le domaine de l'arbitraire le plus total. Il suffit d'être accusé sans même avoir été condamné pour risquer l'expulsion.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) est en opposition totale avec cette politique. Elle continuera à la combattre avec ses partenaires associatifs et syndicaux ainsi que les premiers concernés. Nous réaffirmons plus encore l'impérieuse nécessité de l'égalité des droits pour toutes et tous !

LDH

Fondée en 1898

